

54^e assemblée générale annuelle
Association canadienne française de Regina (ACFR)
Le samedi 8 septembre 2018 (13 h)
Bistro du Carrefour des Plaines, Regina

Présences :

Espérance Ahishakine	Hasnaa Kouttoun
Jeannine Dhesi Apipila	Claudine Kubwrimana
Paulin Apipila	Nelly Kwizera
Annie Audet	Ronald Labrecque
Nancie Auguste	Francine Lacasse-Powers
Maud Beaulieu	Richard Lapointe
Sylvie Bergeron	Roger Lepage
Marc Antoine Bernier	Lisette Marchildon
Franck Bishikakumana	Monique Marchildon
Venant Buhungi	Jean-Pierre Mbarushimana
Suzanne Campagne	Guy Michaud
Bernice Carpentier	Véronique Mireault
Cathy Colombet	Jackson Munana
Marc Colombet	Janice Murphy
Frédérique Cyr Michaud	Jean Nepo Murwanashyaka
Marc Drolet	Denarid Muteteri
Yassine El Bahlouli	Jean de Dieu Ndayahundwa
Jean-Michel Ferré	Pierre Ndikumana
Sophie Ferré	Gratta Nimbeshaho
Sébastien Fillion (observateur, technicien)	Bertrand Ninteretse
Laurier Gareau	Odette Nizigiyimana
Jean-Claude Hagerimana	Isabelle Nkapnang
Claude-Jean Harel	Valery Ntabindi
Dieudonné Higiri	Paul Ntahondakira
Inès Itangishaka	Ernest Ntawuhorageze
Olivier Jodoin (observateur, Radio-Canada)	Valens Nzabandora
Leila Jolin-Dahel (observatrice, Radio-Canada)	Audrey Paris
François Regis Kabahizi	Francine Proulx-Kenzle
Brigitte Kagaju	Marcel Rachid (employé, ACFR)
Hughes Kandeke	Nicolas Roussy (observateur, l'Eau vive)
Pamela Kazekare	Léonie Sangwe
Marie-France Kenny	Junie Sembert
Eric Kimana	Françoise Sigur-Cloutier
Vanessa Kimana	Grace Uwineza

1. Appel des membres

La présidente de l'ACFR, Sylvie Bergeron, appelle les membres à l'ordre et leur souhaite la bienvenue. Elle rappelle que nous nous réunissons sur le terrain du traité n° 4.

Elle présente les membres du conseil d'administration **présents** :

Yassine El Bahlouli, François Regis Kabahizi et Annie Audet, ainsi que le directeur général de l'ACFR, Marcel Rachid.

1.A. La présidente présente la liste des participants, soit 30 membres inscrits.

AGA-09-2018-01

**Il est proposé par Sylvie Bergeron et appuyé par Françoise Sigur-Cloutier
Que les 30 membres inscrits aient le droit de vote à l'AGA 2018 de l'ACFR.
Adopté**

2. Nomination de la présidence d'assemblée

AGA-09-2018-02

**Il est proposé par Sylvie Bergeron et appuyé par Suzanne Campagne
Que Ronald Labrecque soit nommé président d'assemblée.
Adopté**

Ronald Labrecque présente le feuillet distribué à l'inscription, intitulé *Code Morin en bref* et explique le déroulement prévu pour la présente assemblée. Pour l'adoption d'une motion, il faut au moins 50 % + 1 des votes.

Interventions au micro : se nommer et préciser « pour » ou « contre » la proposition.

3. Nomination d'un conseiller en procédures parlementaires

AGA-09-2018-03

**Il est proposé par Sylvie Bergeron et appuyé par Françoise Sigur-Cloutier
Que Roger Lepage soit nommé conseiller en procédures parlementaires de la présente
assemblée.
Adopté**

4. Nomination d'un ou d'une secrétaire

AGA-09-2018-04

**Il est proposé par Sylvie Bergeron et appuyé par Yassine El Bahlouli
Que Francine Lacasse-Powers soit nommée secrétaire de la présente assemblée.
Adopté**

5. Adoption de l'ordre du jour

- Le point 8 (devient le point 6) : présentation du rapport financier : traiter ce point dès 13 h 30 afin d'accommoder la vidéoconférence avec le vérificateur.
- On demande d'ajouter au point 9 (Rapport de la direction), les sous-points Prévisions budgétaires et Programmation 2018-2019
- Le conseiller parlementaire précise qu'il est permis, même sur place, de modifier le projet d'ordre du jour envoyé aux membres.

AGA-09-2018-05

**Il est proposé par Sylvie Bergeron et appuyé par Yassine El Bahlouli
Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que modifié :**

Ordre du jour

1. Appel des membres
2. Nomination d'un président d'assemblée
3. Nomination d'un conseiller en procédures parlementaires
4. Nomination d'un, ou une, secrétaire
5. Adoption de l'ordre du jour

6. Présentation du rapport financier 2017-2018
7. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 28 janvier 2018
8. Rapport de la présidence
9. Rapport de la direction
 - 9.A. Prévisions budgétaires
 - 9.B. Programmation 2018-2019
10. Nomination du comptable-vérificateur pour 2018-2019
11. Cotation annuelle
12. Rapport du comité de mise en candidature
13. Élections au Conseil d'administration
14. Levée de l'Assemblée

Adopté

6. Présentation du rapport financier 2017-2018

- François Regis Kabahizi présente les états financiers au 31 mars 2018 vérifiés par la nouvelle firme Bergeron&Co. M. Bergeron est disponible par vidéoconférence pour répondre aux questions.
- Au nom de l'assemblée, François Regis remercie M. Bergeron de sa disponibilité, son travail et son soutien tout au long de l'audit.
Commentaires
- à noter que la situation financière de l'ACFR est acceptable, voire bonne, en ce moment (voir surplus p. 2) pour un organisme à but non lucratif, mais compte tenu des risques auxquels est exposée l'Association (voir note 12), il faut persévérer dans l'évaluation, le contrôle et le redressement des finances.
- Produits (p. 2) : il faudrait indiquer d'où proviennent certains fonds, certaines subventions. Bien que ces montants soient inclus à la ligne « Commandites et partenaires » il faudrait préciser les subventions du CCF et de PAMA. p. ex. pour présenter des demandes de financement futures. M. Bergeron en prend note.
- Améliorer le système de contrôle : il faudrait préciser davantage et bien documenter le détail des ventes, de la participation aux activités et démontrer clairement que chaque activité a été facturée.
- L'ACFR est un organisme à but non lucratif unique dans le sens que ses revenus proviennent en grande partie de locations; M. Bergeron recommande que les surplus soient réinvestis dans la communauté pour servir les membres.

AGA-09-2018-06

Il est proposé par François Regis Kabahizi et appuyé par Sylvie Bergeron

Que le rapport financier 2017-2018 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

7. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 28 janvier 2018

- La présidente de l'ACFR demande que la période d'inscription prenne fin afin de confirmer le nombre définitif de membres inscrits pouvant voter.

AGA-09-2018-07

Il est proposé par Sylvie Bergeron et appuyé par Marc Colombet

Que la période d'inscription prenne fin et que l'assemblée confirme les 55 membres votants présents.

Adopté (3 contre, 4 abstentions)

- Certaines personnes soulignent l'omission de leurs noms dans la liste des présences (entre autres Janice Murphy, François Ebrottié, Françoise Sigur-Cloutier, Claude-Jean Harel, Roger Lepage) et on demande aussi de corriger les erreurs de frappe dans certains noms sur cette liste.
- Annie Audet fait la lecture des propositions du procès-verbal de l'AGA du 28 janvier 2018.

AGA-09-2018-08

Il est proposé par Annie Audet et appuyé par Sylvie Bergeron

Que le procès-verbal de l'AGA du 28 janvier 2018 soit adopté avec la révision de la liste des présences et en corrigeant à la page 15, les montants relatifs à Mosaic.

Adopté (2 abstentions)

8. Rapport de la présidence

- La présidente présente son rapport dans le cahier distribué.

AGA-09-2018-09

Il est proposé par Sylvie Bergeron et appuyé par Françoise Sigur-Cloutier

Que le rapport de la présidence soit reçu tel que présenté.

Adopté (une abstention)

Commentaires :

- Le président du Conseil scolaire fransaskois, Alpha Barry, suggère qu'un pourcentage des surplus soit réinvesti dans la communauté, p. ex. une « taxe scolaire et identitaire ».

9. Rapport de la direction

- Le directeur, Marcel Rachid, présente son rapport distribué dans le cahier.

AGA-09-2018-10

Il est proposé par Sylvie Bergeron et appuyé par Françoise Sigur-Cloutier

Que le rapport de la direction soit reçu.

Adopté (1 abstention)

Commentaires :

- on se réjouit que certaines activités ne soient pas déficitaires, toutefois le plan de communication et de promotion prévu est nécessaire pour innover, élargir le public, aller plus loin...
- l'amélioration du Bistro est une priorité : une demande d'appui financier a été déposée pour des travaux.
- Mosaic : le CA va étudier le rapport financier de ce projet (selon certains commentaires du président sortant du comité Mosaic, M. Colombet, il manque certains détails financiers) et affichera en ligne toute correction nécessaire.
- quelques bons coups soulignés : la navette à la Fête fransaskoise; l'appui à la communauté congolaise.

9.A. Prévisions budgétaires 2018-2019

- correction : sous le point 2.1 Locations, supprimer la 1^{re} ligne qui n'indique aucun montant en raison de l'entente entre le Carrefour des Plaines, le Carrefour Horizon et le Conseil des écoles fransaskoises qui n'est pas encore signée. Se référer à la ligne suivante qui indique les loyers des quelques bureaux gérés par l'ACFR au Carrefour des Plaines, p. ex. Éditions de la nouvelle plume.

AGA-09-2018-11

Il est proposé par François Regis Kabahizi et appuyé par Sylvie Bergeron

Que les prévisions budgétaires 2018-2019 soient adoptées.
Adopté (1 abstention)

Proposition d'amendement

Il est proposé par Alpha Barry et appuyé par Jean-Claude Hagerimana
Que 5 % soient versés au Conseil des écoles fransaskoises pour appuyer davantage les activités axées sur la construction identitaire et culturelle organisées dans les écoles fransaskoises.
Rejeté

Discussion :

- Le président du CSF sollicite 5 % de l'ACFR pour parrainer ou commanditer les activités dans les écoles.
- Commentaires contre : l'ACFR ne devrait pas être liée à une telle contribution; les activités de l'ACFR visent déjà cette clientèle et contribuent à la construction identitaire et culturelle des élèves; les prévisions sont équilibrées, pour ajouter des dépenses il faudrait trouver les fonds ailleurs et l'année est déjà entamée.
- Suggestion : demander aux écoles de proposer des activités dans la prochaine année.
- On demande qu'un poste budgétaire indiquant les frais afférents versés soit ajouté dans les revenus et dépenses des prévisions budgétaires.

9.B. Programmation 2018-2019

Le document (programmation jusqu'à la fin mars 2019) dans le cahier distribué est présenté.

Discussion :

- Suggestion : organiser Mosaic tous les deux ans, car ce projet est trop exigeant pour l'offrir chaque année.
- Important : embaucher une coordination pour les activités; promouvoir les activités; rechercher des bénévoles (pour revitaliser notre communauté et notre centre); former les bénévoles; assurer l'accueil.
- Suggestion : dans le cadre de la révision de la formule des 5 à 7 prévue, collaborer de nouveau avec les organismes partenaires en utilisant la cuisine (comme dans le passé).
- Avoir recours à des partenaires déjà en place pour enrichir la programmation : p. ex. collaborer avec la CAF à l'occasion du Mois de l'histoire des Noirs.
- Avoir recours aux artistes locaux et régionaux : les trouver et leur offrir des occasions de monter sur scène lors d'activités p. ex. lors de 5 à 7 (inclure un cachet).
- Invitation est lancée : les 5 à 7 reprennent la semaine prochaine.

AGA-09-2018-12

Il est proposé par Sylvie Bergeron et appuyé par Françoise Sigur-Cloutier
Que la programmation 2018-2019 soit adoptée telle que présentée.
Adopté à l'unanimité

10. Nomination du comptable-vérificateur pour 2018-2019

AGA-09-2018-13

Il est proposé par François Regis Kabahizi et appuyé par Marie-France Kenny
Que l'ACFR retienne de nouveau les services de la firme de comptables professionnels agréés, Bergeron&Co. pour la vérification 2018-2019.
Adopté

11. Cotisation

Attendu que l'article 4.1 des statuts et règlements stipule que « la cotisation annuelle sera fixée chaque année par résolution lors de l'assemblée générale annuelle ».

AGA-09-2018-14

Il est proposé par Sylvie Bergeron et appuyé par Marie-France Kenny

Que la cotisation à l'ACFR soit fixée à 10 \$ par personne pour 2018-2019.

Adopté à l'unanimité

Précisions :

- Tout membre doit être âgé de 16 ans et plus et peut résider à Regina ou dans les environs.
- Payer la cotisation d'un bénévole ou ne pas l'exiger serait équivalent à le rémunérer.

Attendu que l'article 4.2 des statuts et règlements stipule que « l'Assemblée générale annuelle fixera également la date d'entrée en vigueur de la nouvelle cotisation ».

AGA-09-2018-15

Il est proposé par Sylvie Bergeron et appuyé par Marc Colombet

Que dorénavant, la cotisation s'applique du 1^{er} avril de l'année en cours au 31 mars de l'année suivante, et qu'exceptionnellement en 2018-2019, la cotisation soit en vigueur du 28 janvier 2018 au 31 mars 2019.

Adopté

- à noter que le reçu et la carte de membre parviennent aux membres par courriel, donc vérifier aussi les pourriels où ces documents peuvent parfois se retrouver.

12. Rapport du comité de mise en candidature

- la présidente conserve son poste; il y a six autres postes à pourvoir, dont trois d'un an et trois de deux ans;
- tout candidat doit être membre depuis le 8 août 2018 ou avant.

AGA-09-2018-16

Il est proposé par Jackson Munana et appuyé par Jean-Michel Ferré

Que François Regis Kabahizi soit nommé candidat aux élections du conseil d'administration de l'ACFR.

Adopté

- les candidatures déjà reçues ainsi que celles présentées sur place à la suite de l'appel du président de l'assemblée sont :

Marc Drolet

Annie Audet

Romain Baudemont

Jean-Michel Ferré

Vanessa Kimana

Yassine El Bahlouli

Hughes Kandeke

François Regis Kabahizi

13. Élections au conseil d'administration

AGA-09-2018-17

**Il est proposé par Françoise Sigur-Cloutier et appuyé par Pamela Kazekare
Que les deux observateurs, Frédérique Cyr-Michaud et Marc Antoine Bernier, soient nommés scrutateurs des élections.**

Adopté

Résultats des élections :

- les postes seront répartis au sein du conseil d'administration;
- un bulletin de vote a été rejeté sans changement aux résultats;
- les résultats suivants sont présentés dans l'ordre des votes obtenus et indiquent la durée de mandat (soit un an ou deux ans) demandée par les personnes élues :
 - François Regis Kabahizi (1 an)
 - Vanessa Kimana (2 ans)
 - Annie Audet (2 ans)
 - Yassine El Bahlouli (2 ans)
 - Hughes Kandeke (1 an)
 - Jean-Michel Ferré (1 an)

AGA-09-2018-18

**Il est proposé par Marie-France Kenny et appuyé par Isabelle Nkapnang
Que les bulletins de vote soient détruits.**

Adopté

14. Levée de l'assemblée

Avant de clore la réunion, le président d'assemblée demande s'il y a des commentaires ou recommandations à présenter au conseil d'administration :

- demande un effort de mieux prononcer les noms étrangers;
- mieux préciser le moment de la fermeture de l'inscription qui détermine à quel moment le droit de vote à l'AGA cesse d'être donné;
- demande que soit entamé dès maintenant le volet organisationnel de Mosaic 2019, un projet considéré très important;
- souligner davantage de quelles façons l'ACFR contribue à la construction identitaire des enfants;
- multiplier les occasions d'échange, l'engagement des bénévoles.

AGA-09-2018-19

**Il est proposé par Marie-France Kenny et appuyé par Yassine El Bahlouli
Que l'ACFR élabore une politique relative à la gratuité des activités pendant l'année et qu'elle soit mise en vigueur immédiatement même si elle ne sera présentée qu'à la prochaine AGA.**

Adopté (5 abstentions, 3 contre)

- selon les statuts et règlements de l'ACFR, l'AGA doit avoir lieu au plus tard en juin; un comité permanent de développement communautaire doit être créé, ainsi qu'un comité culturel;
- promouvoir nos artistes locaux en offrant des occasions de les présenter et leur offrir un cachet;
- rappel : les revenus obtenus par l'ACFR proviennent des locations des locaux appartenant au conseil scolaire; précision : ne pas oublier que le CSF est propriétaire, mais que la communauté

a investi; il est important d'évaluer ce partenariat (cet équilibre) auquel les deux partenaires ont contribué et contribuent encore.

Remerciements de la part de la présidente de l'ACFR : aide technique, accueil et inscription, présidence, secrétaire, conseillers et autres.

AGA-09-2018-20

Il est proposé par Sylvie Bergeron et appuyé par ???

Que l'assemblée générale annuelle soit levée à 16 h 20.

ébauche